



DIRECTION GENERALE ADJOINTE
SOLIDARITES HUMAINES
Direction enfance famille

Service gestion des moyens

Référence : ASE/JG/25-256

AVIS DE CLASSEMENT

de la commission d'information et de sélection d'appel à projet

Compétence exclusive du Département de l'Aude

réunie le 9 décembre 2025 à l'Hôtel du département

Dossier présenté en réponse à l'appel à projet

« création d'un dispositif de 60 places pour mineurs non accompagnés »

Un seul dossier a été reçu. Il a été déclaré recevable et instruit.

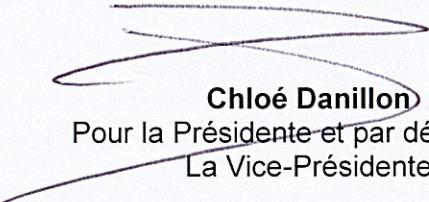
1. Projet porté par la FAOL 11

Le présent classement vaut avis de la commission d'information et de sélection d'appel à projet, conformément à l'article R.313-6-2 du code de l'action sociale et des familles.

Cet avis obligatoire et consultatif sera publié sur le site internet du Département de l'Aude.

Cet avis constitue un acte préparatoire à la décision de la Présidente du Conseil départemental.

Fait à Carcassonne, le 12 DEC. 2025


Chloé Danillon

Pour la Présidente et par délégation,
La Vice-Présidente